

## Méthodologie de recherche TBA

3<sup>e</sup> cours – octobre ba3

**Marie Chabbey – Giulia Noto**

Changements de groupe

GROUPE A 05 décembre : 15h00 – 17h00 3-4 étudiant.e.s

## Planning du cours 3

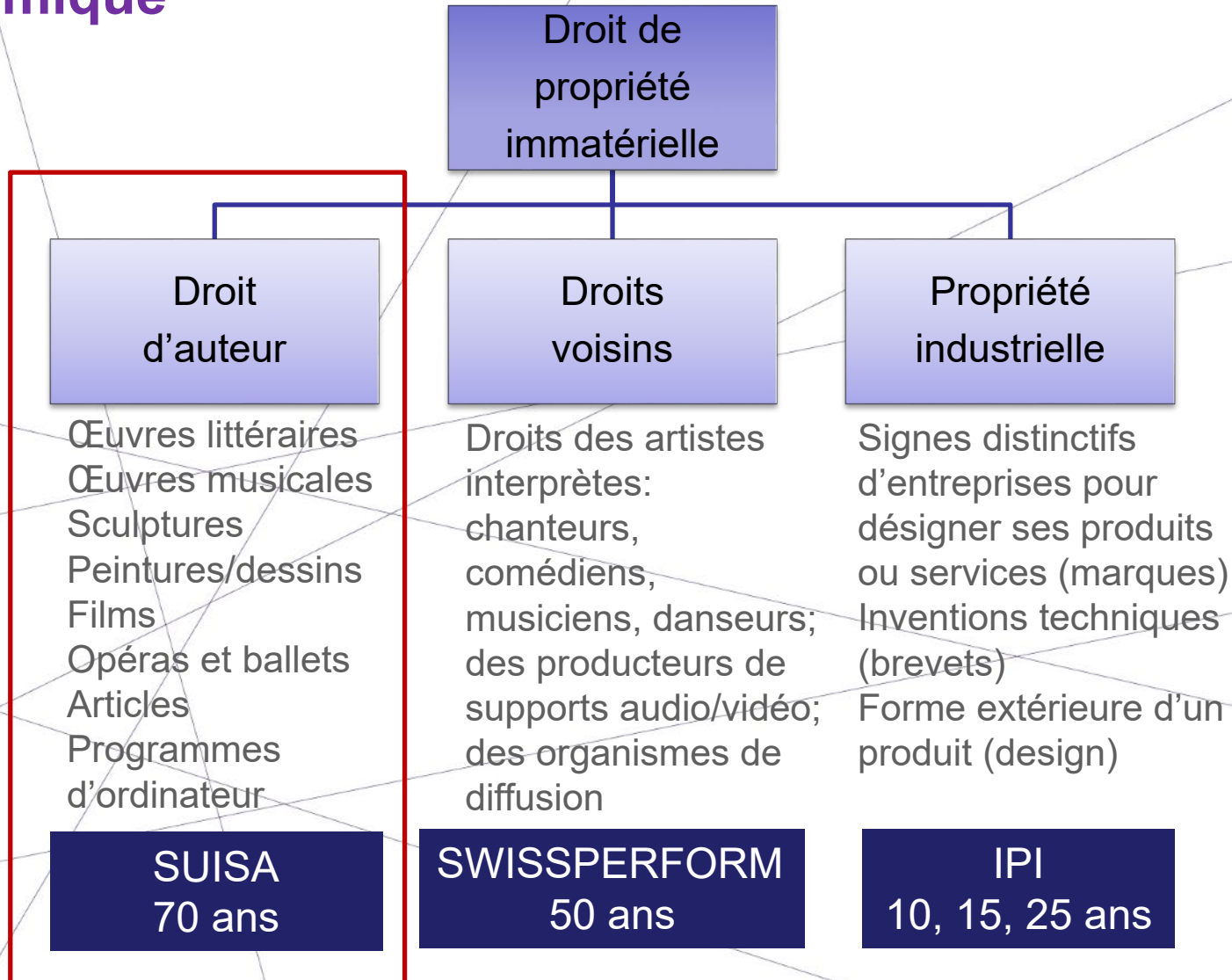
1. Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique
  - a) Approche théorique
  - b) Quizz
  
2. Introduction et conclusion
  - a) Quelques principes généraux – contenu
  - b) Lectures et discussions d'exemples
  
3. Questions

Cours d'introduction à la recherche – Bachelor III

# 1. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DROIT D'AUTEUR, INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE

- a) Approche théorique
- b) Questionnaire

# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique



# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Droit d'auteur

Le droit d'auteur accorde à son titulaire le droit exclusif de décider si son œuvre sera utilisée, à quel moment et de quelle manière. Ce droit s'étend notamment à la reproduction, à la traduction, à l'adaptation, à la mise en circulation, à la vente, à l'exécution, à la diffusion et à la retransmission de son œuvre.

La protection prend effet automatiquement dès la création de l'œuvre. Il n'est pas nécessaire de demander un enregistrement ou de déposer une œuvre.

# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Deux types de droits

- Droits patrimoniaux = permettent à l'auteur de réaliser un revenu avec l'œuvre créée (mise à disposition sur Internet, reproduction, vente de reproductions); sont transférables soit dans leur totalité, soit partiellement (droit de reproduire, de diffuser, d'exécuter).
- Droits moraux = protègent la personnalité de l'auteur (il a le droit d'être désigné comme auteur et peut s'opposer à toute modification de son œuvre); ne sont pas cessibles, mais l'auteur peut renoncer à les exercer.



# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Exceptions

La loi sur le droit d'auteur prévoit certaines exceptions en faveur des utilisateurs et des consommateurs qui permettent d'utiliser sans autorisation les œuvres à des fins privées (p. ex. à des fins personnelles ou dans un cercle de personnes étroitement liées, telles que parents ou amis) ou dans le contexte pédagogique.

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, 2016



# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Droit de citation

Il est permis de citer mot pour mot des passages d'une œuvre publiée à des fins d'explication ou d'illustration ou encore pour attirer l'attention sur un élément défini.

Cette prérogative ne se limite pas à des extraits de livres ou d'articles, elle s'étend aux passages d'un exposé, d'un morceau de musique ou de films.

Une citation ne doit pas être plus longue que nécessaire. Il est important d'indiquer qu'il s'agit d'une citation et d'indiquer la source.

## Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

### Travail académique

Un travail académique doit intégrer à la fois les pensées des auteurs / chercheurs qui vous ont précédé et vos propres idées. Il est important que votre lecteur puisse distinguer précisément votre apport de ce qui a été emprunté à autrui.

Il est donc indispensable d'indiquer vos sources lorsque vous intégrez des idées, des passages de textes ou des photos/illustrations autres que les vôtres.

# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Citations et paraphrases

Pour reprendre les idées ou le texte d'un autre auteur, deux formes sont possibles :

- La **citation**, qui consiste à reproduire le texte exact avec les termes précis rédigés par l'auteur cité
- La **paraphrase**, qui consiste à reproduire la pensée d'un auteur, en la reformulant avec des mots qui nous sont propres

Dans les deux cas, il est obligatoire d'indiquer précisément la source !

Les citations ou les paraphrases doivent être référencées en respectant des normes bibliographiques (exemple : [normes APA](#)) qui feront l'objet d'un cours.

Pour plus de détails : [Guide de rédaction du travail Bachelor](#)

# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Plagier c'est quoi ?

Université de Genève (2016). Comment éviter de plagier. De l'art de rendre à César ce qui appartient à César [vidéo]. Consulté le 02.10.2020. Accès: <https://infotrack.unige.ch/comment-eviter-de-plagier>

# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Plagier c'est...

- s'approprier le travail de quelqu'un d'autre et le présenter comme sien;
- inclure dans son propre travail des extraits de textes (issus de livres, articles, sites web) sans les mettre entre guillemets et sans en mentionner l'auteur;
- reprendre le texte ou l'idée originale d'un auteur et l'exprimer avec ses propres mots (paraphrase) sans en mentionner la source;
- insérer des images, des graphiques ou autres illustrations sans en mentionner la provenance.

# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Comment reconnaître le plagiat ?

Université de Genève (2016). Comment reconnaître le plagiat [vidéo]. Consulté le 02.10.2020. <https://infotrack.unige.ch/comment-reconnaitre-les-cas-de-plagiat>



# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Pour éviter le plagiat

- répertoriez tous les documents que vous consultez;
- notez toujours la référence complète de la source d'où vous tirez des éléments (passages de texte, idées, schémas, tableaux, analyses...) selon les règles de référencement en usage à l'HEMU;
- indiquez clairement l'étendue de chaque emprunt (citation directe ou paraphrase), y compris pour les copiés-collés d'Internet, et précisez l'auteur ainsi que l'année d'édition (et la page lorsqu'il s'agit d'une citation directe).



# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

## Pour éviter le plagiat

- évitez de trop longues et de trop nombreuses citations;
- éloignez-vous du texte original lorsque vous paraphrasez;
- connaissez et respectez le droit d'auteur.

# Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

QUIZZ !

<https://docs.google.com/forms/d/1Nr3zhiJzTLGaErlyprNw8HVxLmDqGiHXom7847a5zKY/edit>



A visiter également,

Le site de l'Université Lyon 1:

<https://www.univ-lyon1.fr/focus/focus-sur-la-prevention-du-plagiat-a-luniversite>

Et suivre les liens proposés vers le site de l'Université de Sherbrooke et d'Angers pour tester vos connaissances à travers d'autres quizz.

## Propriété intellectuelle, droit d'auteur, intégrité académique

### Pour aller plus loin

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (2015). Droit d'auteur et droits voisins [brochure]. Consulté le 31.08.2016. Accès:

[https://www.ige.ch/fileadmin/user\\_upload/Services\\_Links/Download/Urheberrecht/Droit-dauteur-et-droits-voisins.pdf](https://www.ige.ch/fileadmin/user_upload/Services_Links/Download/Urheberrecht/Droit-dauteur-et-droits-voisins.pdf)

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (2016, 14 janvier). Droit d'auteur [page web]. Consulté le 31.08.2106. Accès: <https://www.ige.ch/fr/droit-dauteur/droit-dauteur.html>

ProLitteris, SSA, SUIISA, SUISSIMAGE, SWISSPERFORM (2011). Respect ©opyright! Informations sur le droit d'auteur [site Web]. Accès: [www.respectcopyright.ch](http://www.respectcopyright.ch)

SUIISA (2016). Eclairages juridiques [page web]. Consulté le 31.08.2016. Accès: <http://www.suisa.ch/fr/services/eclairages-juridiques.html>

Université de Liège (2015, 14 janvier). Le plagiat? Pas pour moi! [brochure]. Consulté le 31.08.2016. Accès: [http://www.ulg.ac.be/upload/docs/application/pdf/2015-07/brochure\\_-\\_le\\_plagiat\\_pas\\_pour\\_moi.pdf](http://www.ulg.ac.be/upload/docs/application/pdf/2015-07/brochure_-_le_plagiat_pas_pour_moi.pdf)

## 2. INTRODUCTION & CONCLUSION

- a) Quelques principes généraux – contenu
  - i. Introduction
  - ii. Conclusion
  
- b) Lectures et discussions d'exemples

# Introduction et conclusion

## a) Quelques principes généraux

### i. Contenus de l'introduction

Une introduction doit comprendre les points suivants :

- Quel sujet ? et Pourquoi ?  
Des indications quant au choix du sujet et à son orientation.  
Des raisons personnelles peuvent être évoquées: sensibilité pour la pièce, admiration de la technique de composition...

# Introduction et conclusion

- Quoi ?

Des précisions quant au sujet (= l'angle d'analyse, la problématique...) : ce que vous voulez précisément montrer ou analyser. Il est possible d'utiliser des questions directes.



## Introduction et conclusion

- Comment ?

La démarche choisie et la structure que vous avez décidé d'adopter dans le développement afin de traiter correctement votre sujet. (= la microstructure évoquée plus haut).

## Introduction et conclusion

### ii. Contenus de la conclusion

Une conclusion devrait comprendre les points suivants :

- Une synthèse de ce qui a été mis en évidence ou prouvé dans le développement (résultat), en fonction de ce qu'on a annoncé dans l'introduction. En ce sens, la conclusion est organisée symétriquement par rapport à l'introduction.
- Des questions ouvertes, ou une reconsidération de la question : l'idée est d'ouvrir ou relancer le débat.
- Ce que votre analyse apporte pour la pratique instrumentale et en quoi cela vous influence dans votre travail d'instrumentiste. (suivant le sujet, cette question peut avoir été déjà traitée abondamment dans un chapitre spécifique, il s'agira alors d'en faire une synthèse).

# Introduction et conclusion

## Autres éléments pouvant trouver une place dans la conclusion

Certains éléments sont également les bienvenus, sans pour autant être obligatoires :

Des précisions quant aux éventuelles difficultés que vous avez rencontrées (manque de littérature, abondance de textes dans des langues que vous ne maîtrisez pas, indisponibilité d'une personne que vous auriez aimé interviewer...)

## Introduction et conclusion

### b) LECTURES ET DISCUSSIONS D'EXEMPLES

